

Date De Révision : 20/05/2013

FICHE DE DONNEES DE SECURITE ESTELITE ASTERIA

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom De Produit ESTELITE ASTERIA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Matériau de restauration dentaire à base de résine. Pour les dentistes professionnels uniquement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : Tokuyama Dental Italy S.r.l.
36030 Montecchio Precalcino,
via dell' Artigianato, 7,
Zona Artigianale Astichelli, Vicenza, Italie
TEL: +39-0445-334545
FAX: +39-0445-339133

Personne À Contacter <http://www.tokuyama-dental.com/contact.htm>

Fabricant Tokuyama Dental Corporation
38-9, Taitou 1-chome, Taitou-ku, Tokyo, Japon
TEL: +81-3-3835-7201

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 rue du Faubourg Saint-Denis
75475 Paris Cedex 10
TEL: +33 1 40 05 48 48
FAX: +33 1 40 05 41 93
<http://www.centres-antipoison.net>

<http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/en/>

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) R43.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : 1,6-bis (éthylméthacryloxy carbonylamino) triméthylhexane
bisphénol A di(2-hydroxy propoxy) diméthacrylate
bisphénol A polyéthoxy diméthacrylate
camphorquinone
2-(2-hydroxy-5-méthyl-phényl)-2H-benzotriazole
triéthylène glycol diméthacrylate

Étiquetage



Irritant

Phrases De Risque

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils De Prudence

S24 Éviter le contact avec la peau.
S37 Porter des gants appropriés.
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

2.3. Autres dangers

ESTELITE ASTERIA

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

1,6-bis (éthylméthacryloxy carbonylamino) triméthylhexane	0- 5%
No CAS : 72869-86-4	No CE : 276-957-5
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.
bisphénol A di(2-hydroxy propoxy) diméthacrylate	1- 30%
No CAS : 1565-94-2	No CE : 216-367-7
Classification (CE 1272/2008) Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) R43,R53.
bisphénol A polyéthoxy diméthacrylate	0- 20%
No CAS : 41637-38-1	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.
camphorquinone	< 1%
No CAS : 10373-78-1	No CE : 233-814-1
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.
2-(2-hydroxy-5-méthyl-phényl)-2H-benzotriazole	< 1%
No CAS : 2440-22-4	No CE : 219-470-5
Classification (CE 1272/2008) Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 4 - H413 .	Classification (67/548/CEE) R43, R53 . .
triéthylène glycol diméthacrylate	1- 20%
No CAS : 109-16-0	No CE : 203-652-6
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/38. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

ESTELITE ASTERIA

4.1. Description des premiers secours

Informations Générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée.

Ingestion

Essayer de faire vomir. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact Avec La Peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon.

Contact Avec Les Yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens D'Extinction

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Dioxyde de carbone ou poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques Particuliers

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Porter un vêtement de protection complet.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans une zone bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sombre (0–25°C, 32–77°F). Tenir à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des étincelles et des flammes nues.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

ESTELITE ASTERIA

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements De Protection



Mesures D'Ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection Des Mains

Porter des gants de protection.

Protection Des Yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures D'Hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Jaune-blanc, Jaune translucide.
Densité Relative	1.9
Valeur pH, Solution Concentrée	Impossibilité technique d'obtenir les données.

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Peut polymériser.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger contre les rayons solaires.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Les agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Production de gaz toxiques en cas de chauffage.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingestion .

Effet irritant faible. SYSTEME DIGESTIF.

ESTELITE ASTERIA

Contact Avec La Peau

Effet irritant faible. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact Avec Les Yeux

Effet irritant faible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Aucune donnée n'a été trouvée concernant les effets possibles sur l'environnement.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Non réglementé.

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. DIRECTIVE 93/42/CEE DU CONSEIL relative aux dispositifs médicaux (2007/47/CE).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date De Révision

20/05/2013

Phrases - R (Texte Intégral)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. ,

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. ,

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

ESTELITE ASTERIA

Mentions De Danger Completes

H315 Provoque une irritation cutanée. , H317 Peut provoquer une allergie cutanée. , H319 Provoque une sévère irritation des yeux. , H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. , H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. , H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel des connaissances. Cependant, elles ont été obtenues par des sources diverses, y compris des laboratoires indépendants, elles sont fournies sans garantie aucune concernant leur intégralité ou leur exactitude. Tokuyama Dental Corp. n'a pas tenté, par quelque moyen que ce soit, de cacher un aspect négatif quelconque relatif à la liste fournie ci-dessus, cependant cette dernière est fournie sans garantie aucune.